2025-2026

CAHIER DE L'ÉTUDIANT(E)

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Photo Mathieu Dupuis

ROUYN-NORANDA

510.A0

ARTS VISUELS

Cégep Abitibi-Témiscamingue

Ce cahier de programme de l'étudiant(e) ainsi que les plans de cours sont des documents officiels. Il est important de les consulter tout au long de vos études et de les conserver pour y référer ultérieurement. Ces documents sont essentiels pour témoigner de la formation que vous avez reçue, notamment si vous changez de programme ou de Cégep.

Ce document s'adresse à :
Étudiant(e)s du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
inscrits au programme d'études *Arts visuels.*

Ce document a été réalisé par :
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
425, boulevard du Collège
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5

Téléphone : 819 762-0931
Sans frais : 1 866 234-3728
Télécopieur : 819 762-2071

Site Web : www.cegepat.qc.ca

Mise à jour :
Direction des études
2025-04-03

TABLE DES MATIÈRES

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES **4**

VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE 4

COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE 4

LA FORMATION GÉNÉRALE **5**

FINALITÉ ET BUTS DU PROGRAMME **10**

CONDITION D'ADMISSION AU PROGRAMME **12**

LE PROFIL DE LA PERSONNE DIPLÔMÉE **13**

LA GRILLE DE COURS DU PROGRAMME **14**

LE LOGIGRAMME DU PROGRAMME **15**

LA FORMATION SPÉCIFIQUE EN ARTS VISUELS **16**

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLÔME **19**

L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ESP) 19

ANNEXE I **20**

TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION GÉNÉRALE 20

ANNEXE II **22**

TABLE DE CORRESPONDANCE EN FORMATION SPÉCIFIQUE 22

Bienvenue en *Arts visuels* au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue

Le programme *Arts visuels* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue est un programme d'études préuniversitaires qui mène à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC) en Arts visuels.

Comme tout programme d'études collégiales, il est constitué d'une partie de formation générale et d'une partie de formation spécifique. La formation générale comprend des cours de français, de philosophie, d'anglais et d'éducation physique ainsi que des cours complémentaires, partagés par les étudiant(e)s de tous les programmes. La formation spécifique comprend l'ensemble des cours propres à votre programme.

Ce cahier décrit le programme d'études dans lequel vous vous engagez. Il en présente les buts et en décrit les cours. Des tableaux — grille de cours, suivi de l'atteinte des compétences — et un logigramme vous permettent de comprendre comment votre programme d'études est organisé.

Conservez ce cahier, il vous sera utile tout au long de vos études.

Aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants en *Arts visuels*,

L'art qui s'exerce aujourd'hui témoigne d'un domaine en pleine évolution. Les matériaux et les outils utilisés sont de natures très diverses et incluent les technologies numériques, de même, les formes et les lieux d'expression sont mouvants et multiples.

Ce programme de deux ans vous offre une connaissance de base en arts visuels et en histoire de l'art et vous amène progressivement vers l'expérimentation d'un processus complet et autonome de création artistique, orienté vers les pratiques actuelles.

Votre créativité et votre sens critique trouveront ici un lieu d'épanouissement.

Notre équipe d'enseignants et d'enseignantes est composée d'artistes dont la pratique soutenue donne lieu à des expositions à caractère régional, national et même international.

Nous sommes heureux et heureuses de vous accueillir et nous souhaitons jouer un rôle important dans cette étape de votre formation.

Au plaisir de vous rencontrer.

L'équipe des enseignantes et enseignants

Les programmes d'études collégiales[1]

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

Visées de la formation collégiale

Trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales, soit :

- Former l'étudiant(e) à vivre en société de façon responsable;
- Amener l'étudiant(e) à intégrer les acquis de la culture;
- Amener l'étudiant(e) à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'étudiant(e) à la vie personnelle et professionnelle.

- Résoudre des problèmes;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer.

[1] Extrait du devis ministériel : Composantes de la formation générale (2017) Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

La formation générale

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme d'études sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes d'études.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- Pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
    - Faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions;
    - Faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique;
    - Adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir;
    - Poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif;
    - Assumer ses responsabilités sociales.

- Pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
    - Reconnaitre l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive;
    - Reconnaitre l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie;
    - Analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en humanities issus d'époques ou de courants d'idées différents;
    - Apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents.

- Pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
    - Améliorer sa communication dans la langue seconde;
    - Maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation;
    - Parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
    - Des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires;
    - Des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte;
    - Des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
    - De certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication;
    - De l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel.

- Sur le plan des habiletés :
    - De sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique;
    - De son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires ainsi que d'autres types de discours et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte;
    - De sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
    - De sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité.

- Sur le plan des attitudes :
    - De sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir;
    - De sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages;
    - De son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires;
    - De sa capacité à saisir les enjeux sociaux par l'analyse de diverses représentations du monde;
    - De son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle;
    - De son autonomie et de sa créativité par différents types de productions.

Philosophie

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
    - Des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes;
    - Des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux;
    - Des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique;
    - Des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance;
    - Des outils méthodologiques.

- Sur le plan des habiletés, de son aptitude :

- Au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées;
- À la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables;
- À l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
- À l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles;
- À la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique;
- Au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser;
- À la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit;
- À l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue;
- À un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action.

- Sur le plan des attitudes, de sa valorisation **:**
  - De la raison et du dialogue pour apprécier toute question;
  - De la réflexion critique;
  - De l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée;
  - De l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains;
  - Des idées et de leur histoire;
  - De l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel;
  - De la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
  - De l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions;
  - De la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
  - De différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail;
  - De la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
  - De différentes sources de référence fiables rédigées en anglais;

- Des éléments de la culture du monde anglophone.

- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche;
  - De sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
  - De sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise;
  - De sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
  - De sa capacité d'accéder à la culture anglophone;
  - De sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale.

- Sur le plan des attitudes :
  - De sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études;
  - De son ouverture à différents aspects de la culture anglophone;
  - De son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources;
  - De son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'étudiant(e) qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- Sur le plan des connaissances :
  - Des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives;
  - Des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé;
  - Des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé;
  - Des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives;
  - Des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique.

- Sur le plan des habiletés :
  - De sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins;
  - De sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements;
  - De sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante;

- De sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps.
- De sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques;
- De sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques;
- De sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif;
- De sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques;
- De sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée.

- Sur le plan des attitudes :
  - De sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique;
  - De sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique;
  - De sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager;
  - De sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération;
  - De son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives;
  - Du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives;
  - De son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
  - De son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance;
  - De son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

La formation complémentaire permet à l'étudiant(e) de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme d'études. Elle comprend deux cours au choix de l'étudiant(e) parmi six domaines :

- Sciences humaines
- Culture scientifique et technologique
- Langue moderne
- Langage mathématique et informatique
- Art et esthétique
- Problématiques contemporaines

Finalité et buts du programme[2]

Finalité du programme

Le programme d'études Arts visuels a pour but de donner à l'élève une formation équilibrée, qui comprend une formation spécifique des arts visuels et une formation générale. L'ensemble de cette formation lui permettra de poursuivre des études universitaires dans les domaines des arts visuels, de l'histoire de l'art, des sciences de l'éducation, des sciences humaines et sociales et autres domaines connexes.

Buts généraux du programme

Les buts généraux du programme sont les suivants :

- Se situer à l'égard de la société actuelle et de la culture;
- Développer une démarche artistique;
- Situer, dans la société, son rôle d'artiste en devenir;
- Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information;
- S'exprimer en utilisant, dans ses propres créations, les éléments du langage visuel;
- Mettre en valeur, à travers diverses pratiques, son potentiel artistique;
- Présenter et mettre en valeur ses propres créations artistiques;
- Démontrer des attitudes favorisant son développement personnel, social et artistique.

Explicitation des buts généraux du programme

Se situer à l'égard de la société et de la culture — La préoccupation pour la société et la culture sous toutes ses formes est une source d'influence et d'inspiration essentielle au développement de l'artiste en devenir. Au moyen des connaissances générales qu'il ou qu'elle a acquises tout au long de sa formation collégiale, l'étudiant(e) est en mesure de se situer par rapport à sa participation sur le plan social et culturel, ce qui contribue aussi à définir sa démarche artistique.

De plus, l'étudiant(e) est capable d'analyser, d'interpréter et d'apprécier des œuvres de différentes époques et cultures en utilisant ses connaissances en histoire de l'art et sur les pratiques artistiques. Ses connaissances relatives à l'art contemporain et actuel lui permettent de situer ses propres créations par rapport aux pratiques actuelles. Ainsi, l'étudiant(e) a acquis des savoirs transdisciplinaires utiles à sa formation artistique et au développement de sa pensée critique.

Développer une démarche artistique — Au terme de sa formation collégiale en *Arts visuels*, l'étudiant(e) aura amorcé sa réflexion en vue de jeter les bases de sa démarche artistique, bases qui seront approfondies au cours de sa formation universitaire. La démarche artistique comprend le développement d'idées personnelles autour d'un projet de création et le processus itératif inhérent à sa réalisation.

L'étudiant(e) est capable d'interpréter son travail et d'y poser un regard objectif en rapport avec ses intentions, et de se situer au regard de la société à laquelle il appartient et au regard de l'art actuel. Ainsi, sa compréhension de l'évolution de la culture devient une source d'influence et d'inspiration essentielle au développement de sa démarche.

L'étudiant(e) peut, de manière autonome, réaliser une production comportant des éléments de recherche, de conception, de concrétisation et de diffusion.

---

[2] Extraits du devis ministériel Arts visuels 510.A0 (2012) p. 5-7.

L'étudiant(e) est également capable d'apprécier, par le raisonnement, son travail. Le but ainsi visé est d'amener l'étudiant(e) à dégager les récurrences dans son travail, afin de l'inciter à renouveler ses œuvres.

Situer, dans la société, son rôle d'artiste en devenir — Par sa connaissance de ce qui se fait dans la société et, particulièrement, en art actuel, l'étudiant(e) est en mesure d'établir son rôle et ses devoirs en tant qu'artiste en devenir. L'art actuel lui sert d'univers de référence et de fil conducteur. Il ou elle guide sa démarche dans la réalisation de ses projets et lui permet de comprendre le monde artistique ainsi que le rôle et les devoirs de l'artiste d'aujourd'hui. De plus, l'étudiant(e) reconnaît l'importance de l'engagement et de la contribution de l'artiste à l'enrichissement culturel collectif.

L'étudiant(e) est capable de comprendre, d'apprécier et d'interpréter les œuvres de l'art actuel ayant cours dans la société à laquelle il ou elle appartient. Il ou elle est en mesure de reconnaître le rôle des institutions culturelles dans la production et dans la diffusion de l'art.

Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information — L'étudiant(e) qui étudie en *Arts visuels* effectue des recherches documentaires, et ce, de façon autonome. Il ou elle est capable de faire des recherches en bibliothèque et dans des centres de documentation en art, de consulter des ouvrages spécialisés et d'utiliser des outils de recherche informatisés. Ses habiletés sur le plan de la méthode lui permettent d'organiser des recherches et de planifier le travail. Il ou elle est capable de trier une masse de renseignements et de faire preuve de jugement critique par rapport à ce qui est juste et à ce qui est erroné. Par sa capacité de synthèse et de rédaction, l'étudiant(e) peut définir des problématiques globales.

S'exprimer en utilisant, dans ses propres créations, les éléments du langage visuel — L'étudiant(e) est capable de comprendre et d'interpréter la signification d'œuvres d'art en utilisant les éléments du langage visuel qui comprennent la couleur, la forme, l'espace et la matière. Il ou elle est capable d'intégrer les éléments du langage visuel en tenant compte des relations simples et complexes, et de s'approprier la dynamique du langage afin de traduire une intention de création dans divers projets artistiques.

Mettre en valeur, à travers diverses pratiques, son potentiel artistique — L'étudiant(e) a acquis des habiletés artistiques diversifiées, parmi lesquelles le dessin qui occupe une place prioritaire non seulement en tant que pratique artistique, mais aussi comme moyen de recherche, d'expression de la pensée et de communication. Il ou elle est habile dans le dessin d'observation autant que dans le dessin d'expression. La peinture et la sculpture sont aussi au cœur de sa formation. Il ou elle connaît également la photographie, de même que l'image numérique.

Les pratiques artistiques requièrent un savoir-faire, sur le plan technique et technologique, qui nécessite l'habileté à concrétiser une production avec dextérité et de façon sécuritaire. Cette habileté suppose une exploitation inventive des particularités des matériaux, des outils et des supports. De plus, l'étudiant(e) doit être capable de choisir et d'utiliser les outils informatiques nécessaires à la création d'images. Selon les contextes, l'étudiant(e) peut aussi avoir acquis des habiletés artistiques complémentaires, telles que l'estampe et la vidéographie.

Présenter et mettre en valeur ses propres créations artistiques — L'étudiant(e) est capable de présenter son travail, de l'expliquer et de le défendre, de même que d'échanger et d'interagir avec ses pairs.

L'étudiant(e) peut s'exprimer correctement et articuler sa pensée dans un discours cohérent afin de susciter la réflexion et la pensée critique sur son travail. Il ou elle sait le faire aussi bien à l'oral qu'à l'écrit, et il ou elle sait utiliser un niveau de langage adapté au type de communication et à son auditoire. L'étudiant(e) est capable de relater des faits; de formuler, d'exposer et de transmettre ses idées; de discuter et d'argumenter. Ses communications reposent sur la maîtrise des normes en matière de structure, d'orthographe, de syntaxe et de terminologie.

L'étudiant(e) est en mesure d'exposer ses travaux parce qu'il ou qu'elle a acquis des habiletés relatives à l'accrochage, à l'éclairage et à la mise en salle d'œuvres d'art.

Démontrer des attitudes favorisant son développement personnel, social et artistique— L’étudiant(e) démontre des attitudes qui lui seront utiles au cours de sa vie professionnelle artistique :

- L’éthique, qui l’engage à soutenir le droit d’auteur et à respecter la propriété intellectuelle;
- La créativité, qui l’incite à penser et à s’exprimer différemment;
- L’ouverture d’esprit et la capacité d’adaptation à des situations nouvelles, qui l’amènent à accepter d’être déstabilisé, de revoir ou, même, de transformer son travail;
- La curiosité, qui l’amène à s’intéresser à autrui et à s’ouvrir au monde;
- La persévérance, la motivation, l’effort et la détermination, qui lui donnent la capacité à faire évoluer une idée, à ne pas penser strictement aux résultats immédiats et à court terme, surtout lorsqu’il s’agit de projets;
- Le sens critique, qui se traduit par une appréciation raisonnée de son travail et de celui des autres, et par la capacité à exprimer, avec une idée ou une opinion, son accord autant que son désaccord.

Condition d’admission au programme

Pour être admis dans le programme *Arts visuels*, aucune condition spécifique n’est requise.

Le profil de la personne diplômée

Le programme d'études *Arts visuels* offre à l'étudiant(e) une formation équilibrée, qui comprend la formation générale et spécifique en arts visuels. Cette formation permet à l'étudiant(e) de poursuivre des études universitaires dans des programmes tels que : *Arts visuels et médiatiques, Multimédia, Conception d'animation, Enseignement, Histoire de l'art, Design graphique, Design industriel, Design de l'environnement, Communication, Muséologie.*

Synthèse des buts généraux et des intentions éducatives

Au terme de ses études en *Arts visuels,* l'étudiant(e) sera apte à :

- *Mettre en valeur et présenter diverses pratiques artistiques et son potentiel artistique;*
- *Se situer à l'égard de la société actuelle et de la culture artistique;*
- *Utiliser des méthodes de travail et de recherche (conventionnelles et technologies numériques) de façon responsable et adéquate;*
- *S'exprimer en utilisant, dans ses créations, les éléments du langage visuel ;*
- Démontrer des attitudes favorisant son développement personnel, social et artistique.

Synthèse des compétences essentielles du programme

L'étudiant(e) devra démontrer qu'il ou qu'elle possède une compétence de base à produire de la signification en arts visuels dans un contexte d'art actuel en étant apte à :

- *Apprécier, explorer, appliquer différentes techniques (dessin, peinture, sculpture, photographie, technologies numériques) comme mode de création artistique ;*
- *Présenter l'intégration de ses acquis en arts visuels.*

Synthèse des visées de la formation collégiale

- Résoudre des problématiques;
- Exercer sa créativité;
- S'adapter à des situations nouvelles;
- Exercer son sens des responsabilités;
- Communiquer ;
- Démontrer un sens critique;
- Développer une pratique réflexive sur ses savoirs et son agir.

Qualités et aptitudes

- Intérêt pour la culture et les arts;
- Créativité, goût pour la recherche;
- Curiosité intellectuelle et sensorielle;
- Affinité avec l'expérimentation manuelle et les technologies numériques.

La grille de cours du programme

510.A0 Arts visuels (Rouyn-Noranda)

1re session

		Pondération T	L	P	Unités	Préalables
109-101-MQ	*Activité physique et santé*	1	1	1	1	
340-101-MQ	*Philosophie et rationalité*	3	1	3	2 1/3	
601-101-MQ	*Écriture et littérature*	2	2	3	2 1/3	
604-10x-MQ	*Langue anglaise I*	2	1	3	2	
510-412-AT	Dessin d'observation	1	2	1	1 1/3	
510-414-AT	Exploitation chromatique	1	2	2	1 2/3	
510-415-AT	Techniques, procédés et matériaux	1	2	1	1 1/3	
510-416-AT	Langage visuel	1	2	1	1 1/3	
520-411-AT	Histoire de l'art et méthodologie	2	1	2	1 2/3	
	Heures de travail par semaine : 45	14	14	17	15	

2e session

340-102-MQ	*L'être humain*	3	0	3	2	*340-101-MQ*
601-102-MQ	*Littérature et imaginaire*	3	1	3	2 1/3	*601-101-MQ*
604-A0x-AT	*Langue anglaise II*	2	1	3	2	*604-10x-MQ*
510-422-AT	Dessin et modèle vivant	1	2	1	1 1/3	510-412-AT
510-423-AT	Images numériques et photographie	1	2	1	1 1/3	
510-424-AT	Procédés et projet en peinture	1	2	1	1 1/3	
510-425-AT	Procédés et projet en sculpture	1	2	1	1 1/3	510-415-AT
510-426-AT	Activité d'intégration	1	2	2	1 2/3	Tous les cours de formation spécifique de la 1re session et être inscrit ou avoir réussi tous les cours de la formation spécifique 2e session
520-421-AT	Lecture d'œuvres d'art	2	1	2	1 2/3	520-411-AT
	Heures de travail par semaine : 45	15	13	17	15	

3e session

109-102-MQ	*Activité physique et efficacité*	0	2	1	1	
601-103-MQ	*Littérature québécoise*	3	1	4	2 2/3	*601-102-MQ*
601-888-02	***Épreuve uniforme de français***					
com-001-xx	*Cours complémentaire*	2	1	3	2	
510-432-AT	Création actuelle en dessin	1	2	1	1 1/3	510-422-AT
510-433-AT	Dessin et animation numérique	1	2	2	1 2/3	510-423-AT
510-434-AT	Création actuelle en peinture 1	1	2	2	1 2/3	510-414-AT, 510-416-AT, 510-424-AT
510-435-AT	Création actuelle en sculpture 1	1	2	2	1 2/3	510-415-AT, 510-416-AT
510-436-AT	Portfolio	2	1	1	1 1/3	510-426-AT et être inscrit ou avoir réussi tous les cours de la formation spécifique de la 3e session
520-431-AT	Art contemporain et actuel	2	1	2	1 2/3	520-411-AT
	Heures de travail par semaine : 45	13	14	18	15	

4e session

109-103-MQ	*Activité physique et autonomie*	1	1	1	1	*109-101-MQ, 109-102-MQ*
340-ACP-AT	*Éthique et politique*	3	0	3	2	*340-102-MQ*
601-ABx-AT	*Communication*	2	2	2	2	*601-103-MQ*
com-002-xx	*Cours complémentaire*	2	1	3	2	
510-443-AT	Tendances actuelles	1	2	1	1 1/3	510-436-AT
510-444-AT	Création actuelle en peinture 2	1	2	2	1 2/3	510-434-AT
510-445-AT	Création actuelle en sculpture 2	1	2	2	1 2/3	510-435-AT
510-446-AT	Projet synthèse	1	2	3	2	510-436-AT
	Épreuve synthèse de programme (ESP)[1]					
	Heures de travail par semaine : 41	12	12	17	14	

[1] Pour être admissible à l'ESP, l'étudiant doit avoir au maximum huit unités manquantes provenant de cours de disciplines différentes, avec un maximum d'un cours manquant dans chaque discipline, pour compléter son programme d'études après la session de passation de l'ESP.

Logigramme des cours
510.A0 – Arts visuels

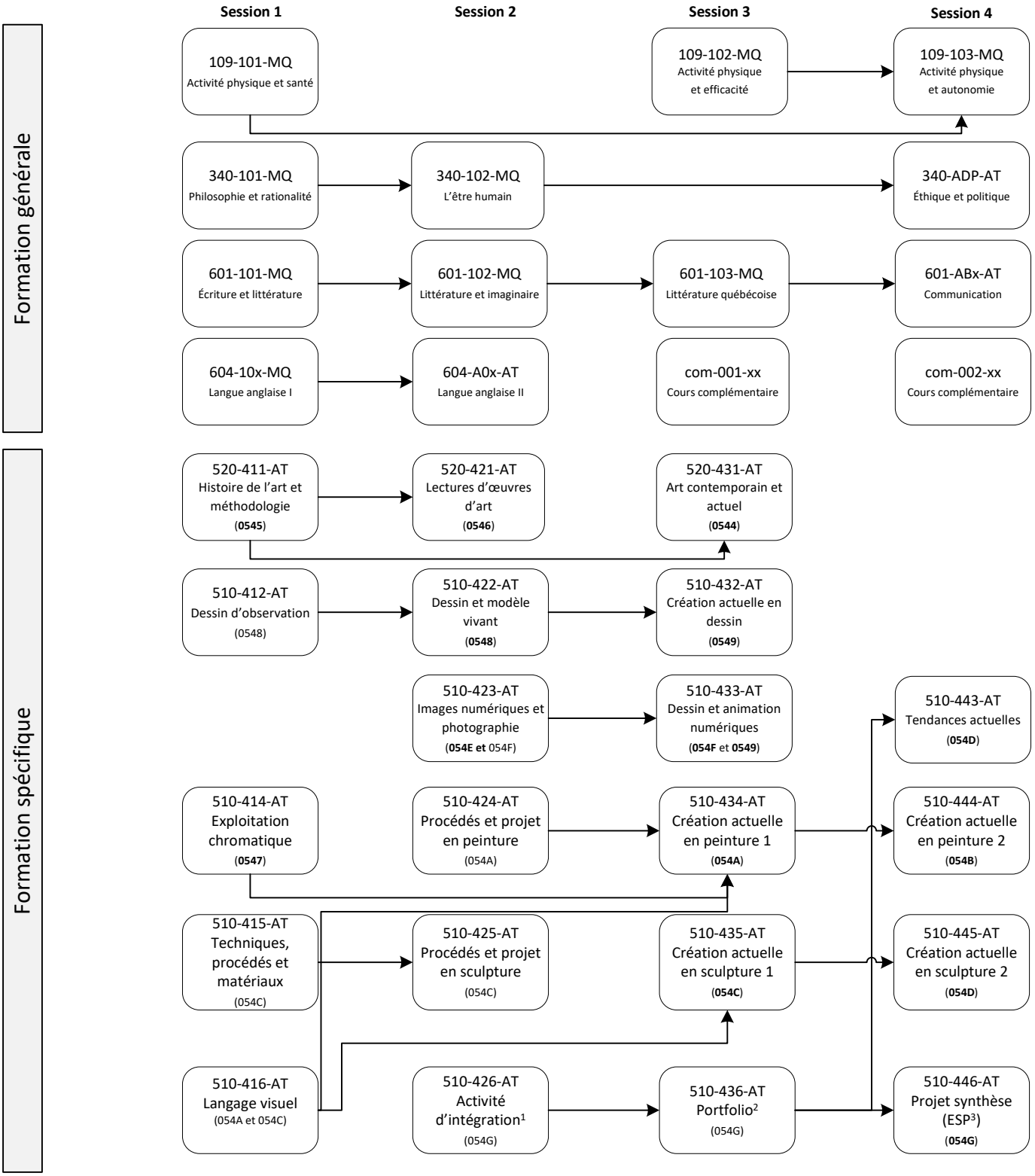

1 - Préalables : Tous les cours de formation spécifique de la 1re session et être inscrit ou avoir réussi tous les cours de la 2e session
2 - Préalables : 510-426-AT *Activité d'intégration* et être inscrit ou avoir réussi tous les cours de formation spécifique de la 3e session
3- Pour être admissible à l'ESP, l'étudiant doit avoir au maximum huit unités manquantes provenant de cours de disciplines différentes, avec un maximum d'un cours manquant dans chaque discipline, pour compléter son programme d'études après la session de passation de l'ESP.

La formation spécifique en Arts visuels

Première session

510-412-AT Dessin d'observation

Dans ce cours, l'étudiant(e) apprend à représenter le monde réel par l'utilisation de techniques spécifiques au dessin. Il ou elle expérimente les modes de représentation d'objets et de lieux à partir de l'observation et de la mémoire. Il ou elle réalise des croquis, des esquisses, ainsi que des dessins d'analyse et de rendu.

510-414-AT Exploitation chromatique

Dans ce cours, l'étudiant(e) prend connaissance du système de perception des couleurs. Il ou elle apprécie de façon juste l'atmosphère propre à chaque contraste coloré. Ces connaissances de base lui permettent un usage pertinent de la couleur dans ses œuvres.

Lors d'exercices pratiques et de projets spécifiques l'étudiant(e) crée des effets de couleurs originaux dans une perspective artistique.

510-415-AT Techniques, procédés et matériaux

Dans ce cours, l'étudiant(e) applique des techniques d'assemblage et de finition en sculpture de façon sécuritaire et avec méthodologie dans une perspective de création artistique.

Il ou elle apprend à reconnaître des matériaux, des procédés et des techniques et à les utiliser adéquatement. Il ou elle s'initie au processus de création par la réalisation d'exercices et d'un projet en sculpture.

510-416-AT Langage visuel

Dans ce cours, l'étudiant(e) s'initie à différentes approches d'idéation et de création. Il ou elle exploite de façon inventive et judicieuse les éléments du langage plastique dans un contexte de signification visuelle, par la réalisation d'exercices et de projets en peinture et en sculpture.

520-411-AT Histoire de l'art et méthodologie

L'étudiant(e) explore l'histoire de l'art du 15e au 18e siècle en appliquant une méthode de recherche et d'analyse. Il ou elle apprend à contextualiser et interpréter des œuvres, développant ainsi une compréhension critique des courants artistiques et de leur impact culturel.

Deuxième session

510-422-AT Dessin et modèle vivant

Dans ce deuxième cours de dessin, l'étudiant(e) approfondit sa compréhension à représenter le monde réel par l'expérimentation soutenue du dessin d'observation portant sur le corps humain. Il ou elle applique des techniques spécifiques au dessin d'observation.

Tout au long de ce processus, l'étudiant(e) intègrera une organisation judicieuse des éléments du langage plastique dans sa production en dessin.

510-423-AT Images numériques et photographie

La caméra numérique est un outil dont les possibilités sont multiples dans la production visuelle. Dans ce cours, l'étudiant(e) apprend à connaître et à exploiter la photographie et le logiciel Photoshop dans une optique de création. Ce cours permet à l'étudiant(e) de s'initier à la photographie et d'approfondir sa compréhension de ce médium par la réalisation d'exercices et d'un projet créatif en photographie.

510-424-AT Procédés et projet en peinture

Dans ce cours, l'étudiant(e) développe une pratique en utilisant des procédés techniques propres à la peinture. À travers des exercices et un projet, il ou elle apprend à formuler une intention de création. Il ou elle réalise un projet et présente son travail en utilisant le langage plastique.

510-425-AT Procédés et projet en sculpture

Dans ce cours, l'étudiant(e) développe une pratique en sculpture en utilisant les procédés de façonnage et de moulage simple. À travers des exercices et un projet, il ou elle apprend à formuler une intention de création. Il ou elle réalise un projet et présente son travail en utilisant le langage plastique.

510-426-AT Activité d'intégration

Amorcée précédemment dans le cours Langage visuel, l'intégration inventive et judicieuse des éléments du langage visuel dans une production artistique se réactive dans la pratique par la création de deux œuvres multidisciplinaires.

Les choix effectués par l'étudiant(e) doivent être justifiés par un regard analytique sur sa production, lui permettant d'identifier ses forces et les points à améliorer.

Ce cours constitue une première étape d'intégration de l'ensemble des acquis de l'étudiant(e) en arts visuels.

520-421-AT Lecture d'œuvres d'art

Ce cours initie l'étudiant(e) à une interprétation plus critique des œuvres du 19e et 20e siècle. Par l'analyse des styles, techniques et contextes historiques, il ou elle développe un regard éclairé sur l'évolution de l'art et sa signification.

Troisième session

510-432-AT Création actuelle en dessin

Dans ce cours, l'étudiant(e) s'engage dans un processus de création actuelle. Il ou elle utilise de façon personnelle les particularités du dessin en lien avec la signification visuelle.

Son autonomie croissante lui permet d'énoncer des intentions de création, de planifier des recherches, de produire des œuvres et de justifier ses choix plastiques, organisationnels et techniques, en regard du sens de l'œuvre.

À travers la conception d'une œuvre dessinée, il ou elle explore les possibilités expressives du dessin et développe une œuvre d'où émergera un style personnel.

510-433-AT Dessin et animation numériques

Dans ce cours, l'étudiant(e) apprend à appliquer et à exploiter les outils informatiques dans une optique de création visuelle, en respectant les règles d'éthique par rapport à la propriété intellectuelle.

Par le biais de la tablette graphique, d'un logiciel d'animation, de la caméra numérique et d'un logiciel de traitement de l'image, il ou elle sera amené(e) à réaliser des dessins numériques, une animation image par image et à traiter des images numériques.

510-434-AT Création actuelle en peinture 1

Dans ce cours, l'étudiant(e) s'engage dans un processus de création actuelle. Il ou elle utilise de façon personnelle les particularités de la peinture en lien avec la signification visuelle.

Son autonomie croissante lui permet d'énoncer des intentions de création, de planifier des recherches, de produire des œuvres et de justifier ses choix plastiques, organisationnels et techniques, en regard du sens de l'œuvre.

510-435-AT Création actuelle en sculpture 1

Dans ce cours, l'étudiant(e) s'engage dans un processus de création actuelle. Il ou elle utilise de façon singulière les particularités de la sculpture en lien avec la signification visuelle.

Son autonomie croissante lui permet d'énoncer des intentions de création, de planifier des recherches, de produire des œuvres et de justifier ses choix plastiques, organisationnels et techniques, en regard du sens de l'œuvre.

510-436-AT Portfolio

Dans ce cours l'étudiant(e) réalise et présente un portfolio qui démontre ses acquis en arts visuels. Il ou elle présente ses réalisations lors d'une activité publique.

Il ou elle gère l'ensemble de son projet de diffusion en concertation avec le professeur.

Ce projet de diffusion permet à l'étudiant(e) de reconnaître l'ensemble des connaissances et habiletés acquises lors des cours de la première année.

520-431-AT Art contemporain et actuel

L'étudiant(e) découvre les pratiques artistiques contemporaines et actuelles à travers des œuvres québécoises et internationales. Il ou elle analyse les tendances actuelles et développe une réflexion critique sur le rôle de l'art dans la société.

Quatrième session

510-443-AT Tendances actuelles

Ce cours offre à l'étudiant(e) un complément de formation en l'initiant plus spécifiquement à des approches artistiques liées aux tendances actuelles. Ces approches sont : le land art, la performance et les arts médiatiques. Il ou elle exploite des modes de création en tendances actuelles dans une perspective de démarche artistique, en se référant aux œuvres historiques, contemporaines et actuelles. Il ou elle devra diffuser sa production.

510-444-AT Création actuelle en peinture 2

À partir de ses acquis, l'étudiant(e) est maintenant placé(e) dans un contexte de réalisation d'œuvres à caractère poétique, impliquant une autonomie plus grande.

Il ou elle exploite des modes de création actuels en peinture dans une perspective de démarche artistique, en se référant aux œuvres historiques, contemporaines et actuelles. Il ou elle devra diffuser sa production.

510-445-AT Création actuelle en sculpture 2

À partir de ses acquis, l'étudiant(e) est maintenant placé dans un contexte de réalisation d'œuvres à caractère poétique, impliquant une autonomie plus grande.

Il ou elle exploite des modes de création actuels en sculpture dans une perspective de démarche artistique, en se référant aux œuvres historiques, contemporaines et actuelles. Il ou elle devra diffuser sa production.

510-446-AT Projet synthèse (Épreuve synthèse de programme)

Dans une approche de travail autonome, l'étudiant(e) crée, diffuse et évalue une œuvre personnelle en démontrant l'intégration de ses acquis en arts visuels.

Il ou elle gère l'ensemble de son projet. Tout au long du développement de son projet, il ou elle devra faire preuve de persévérance et démontrer son sens critique.

Ce cours sanctionne l'ensemble des compétences acquises au long de la formation en arts visuels et il est directement relié à l'obtention du diplôme collégial.

Conditions d'obtention du diplôme

Pour obtenir un diplôme d'études collégiales (DEC), vous devez remplir trois conditions :

- Atteindre l'ensemble des objectifs et standards du programme en réussissant les cours du programme;
- Réussir l'épreuve uniforme de français (EUF);
- Réussir l'épreuve synthèse de programme (ESP) propre à votre programme d'études.

L'épreuve synthèse de programme (ESP)

Les étudiant(e)s inscrits à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales sont soumis à une épreuve synthèse propre à leur programme pour obtenir leur diplôme. Tous les étudiant(e)s qui, à une session donnée, sont en voie de terminer leur programme d'études sont admissibles à l'ESP.

Cette épreuve doit attester :

- la capacité de chaque étudiant(e) d'utiliser de façon autonome les compétences développées, de faire face à des situations complexes, de résoudre des problèmes et de réaliser des tâches dans des contextes variés;
- l'atteinte des seuils établis selon les standards prescrits pour les compétences développées par le programme d'études;
- l'intégration des apprentissages essentiels du programme exprimés dans le profil du diplômé[3].

L'épreuve synthèse de programme (ESP) en *Arts visuels*

Lors de la quatrième session, l'étudiant(e) s'inscrit au cours 510-446-AT *Projet synthèse*. Ce cours porte essentiellement sur une démarche autonome de création et de diffusion. Il permet à l'étudiant(e) de développer dans un cadre précis, un projet personnel de création, qui servira à vérifier sa capacité à intégrer de façon cohérente et pertinente les apprentissages du programme.

[3] Extrait de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (2019)

Annexe I

Table de correspondance en formation générale

Formation générale commune

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EF0	Analyser des textes littéraires	**601-101-MQ**	**Écriture et littérature**	
4EF1	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époque et de genres variés	**601-102-MQ**	**Littérature et imaginaire**	
4EF2	Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époque et de genres variés	**601-103-MQ**	**Littérature québécoise**	
4PH0	Traiter d'une question philosophique	**340-101-MQ**	**Philosophie et rationalité**	
4PH1	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain	**340-102-MQ**	**L'être humain**	
4SA0	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais (niveau I)	**604-100-MQ**	**Anglais de base**	
4SA1	Communiquer en anglais avec une certaine aisance (niveau II)	**604-101-MQ**	**Langue anglaise et communication**	
4SA2	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (niveau III)	**604-102-MQ**	**Langue anglaise et culture**	
4EP0	Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé	**109-101-MQ**	**Activité physique et santé**	
4EP1	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique	**109-102-MQ**	**Activité physique et efficacité**	
4EP2	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé	**109-103-MQ**	**Activité physique et autonomie**	

Formation générale propre

COMPÉTENCES À ATTEINDRE		COURS CORRESPONDANTS		✓
4EFP	Produire différents types de discours oraux écrits liés au champ d'études de l'étudiant(e)	**601-AAx-AT**	**Communication et (…)**	
4PHP	Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine	**340-ACP-AT**	**Éthique et politique**	
4SAP	Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau I)	**604-xxx-AT**	**Langue anglaise II (niveau I)**	
4SAQ	Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant ses formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau II)	**604-xxx-AT**	**Langue anglaise II (niveau II)**	
4SAR	Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'étudiant(e) (niveau III)	**604-xxx-AT**	**Langue anglaise II (niveau III)**	

Annexe II

Table de correspondance en formation spécifique

COMPÉTENCES			COURS CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT ATTENDU
Code compétence	**Énoncé de la compétence**	**Nº de cours**	**Titre du cours**
0544	Apprécier des modes de création contemporains et actuels.	**520-431-AT**	Art contemporain et actuel
0545	Appliquer une méthode propre à l'histoire de l'art.	**520-411-AT**	Histoire de l'art et méthodologie
0546	Interpréter des œuvres propres à l'art visuel de différentes époques.	**520-421-AT**	Lecture d'œuvres d'art
0547	Créer des effets de couleurs dans une perspective artistique.	**510-414-AT**	Exploitation chromatique
0548	Représenter, par le dessin d'observation, des modèles vivants, des objets et des lieux.	**510-412-AT** **510-422-AT**	Dessin d'observation Dessin et modèle vivant
0549	Exploiter le dessin comme mode de création.	**510-432-AT** **510-433-AT**	Création actuelle en dessin Dessin et animation numériques
054A	Appliquer des techniques de peinture dans une perspective de création.	**510-416-AT** **510-424-AT** **510-434-AT**	Langage visuel Procédés et projet en peinture Création actuelle en peinture 1
054B	Exploiter des modes de création actuels en peinture dans une perspective de démarche artistique.	**510-444-AT**	Création actuelle en peinture 2
054C	Appliquer des techniques de sculpture dans une perspective de création.	**510-415-AT** **510-416-AT** **510-425-AT** **510-435-AT**	Techniques, procédés et matériaux Langage visuel Procédés et projet en sculpture Création actuelle en sculpture 1
054D	Exploiter des modes de création actuels en sculpture dans une perspective de démarche artistique.	**510-445-AT** **510-443-AT**	Création actuelle en sculpture 2 Tendances actuelles
054E	Créer des images photographiques dans une perspective artistique.	**510-423-AT**	Images numériques et photographie
054F	Appliquer des techniques de traitement de l'image numérique comme mode de création artistique.	**510-423-AT** **510-433-AT**	Images numériques et photographie Dessin et animation numériques
054G	Démontrer l'intégration de ses acquis en arts visuels.	**510-426-AT** **510-436-AT** **510-446-AT**	Activité d'intégration Portfolio Projet synthèse

Des attitudes qui font toute la différence!

Une fois atteint le palier collégial, un certain nombre d'attitudes peuvent faire toute la différence entre l'échec et la réussite. Certaines attitudes sont en effet fondamentalement nécessaires au succès de tout projet éducatif.

De la part de chaque étudiant(e) qui choisit de fréquenter le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, nous attendons :

- Qu'il ou qu'elle fasse dès le départ le choix du Cégep dans le but précis de continuer à apprendre et qu'il ou qu'elle définisse sur cette base son propre *Projet éducatif* individuel;
- Qu'il ou qu'elle fasse constamment l'effort d'apprendre et qu'il ou qu'elle se sente responsable de la réussite de son projet;
- Qu'il ou qu'elle accorde la priorité absolue à la réalisation de son *Projet éducatif*.

Extrait du *Projet éducatif* du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue.

De l'admission à la sanction…
Pour obtenir des informations et faire des choix éclairés concernant votre cheminement scolaire, consultez votre aide pédagogique individuel. Pour ce faire, nous vous invitons à prendre rendez-vous via l'adresse courriel suivante : registrariat@cegepat.qc.ca

Cégep Abitibi-Témiscamingue